

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE  
DES ORDURES MENAGERES  
DE L'EST VENDEEN

Arrondissement  
De LA ROCHE SUR YON

SEANCE DU 4 FEVRIER 2025

N° OM04022501  
CM/BB

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de février, à 18H30, à la Salle du Petit Lundi, à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Yannick SOULARD, Président.

Date de convocation : 29/01/2025

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36  
Nombre de votants : 24

Nombre de présents : 24  
Nombre de oui : 25

**PRESENTS :** Anne BIZON, Didier DOLE (suppléant), Jean-Claude MARCHAND, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Michel VINCENDEAU, Franck JAUD, Christian PELLETIER, Alain SCHMUTZ, Anne ROY, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Pascal BECOT, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jérôme CARVALHO, Sylvie MARIOT, Nicolas JAUNET, Joël MERCIER, Claude BENETEAU (suppléant), Jean-Louis CORNIERE, Daniel DRAPEAU, Anthony GRIMAUD, Yannick SOULARD formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** Adeline AUBERGER, Lionel GAZEAU, Frédéric PORTRAIT, Damien CRABEL, Daniel MOTTARD, Edwige GODET, Jean-Pierre RATOUIT (pouvoir à NICOLAS JAUNET), Jeannick DEBORDE, Christian DROUAULT, Philippe RIPAUD, Emmanuel TESSIER Valérie TONARELLI, Hélène MADORRA, Isabelle MOINET.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Christian GUENION pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024**

Monsieur Yannick SOULARD, Président chargé des affaires administratives et financières, expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par Monsieur Yann JAURY, Trésorier Syndical, à la clôture de l'exercice.

Monsieur Yannick SOULARD, Président, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis aux membres du Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical** à la majorité des suffrages exprimés (25 Oui, 0 Non, 0 Abstention)

Vote le compte de gestion 2024 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Signé électroniquement par :  
Yannick Soulard  
Date de signature : 06/02/2025  
Qualité : Président du SCOM

Yannick SOULARD  
Est Vendéen



Le Sec

Signé électroniquement par :  
Christian Guenion  
Date de signature : 06/02/2025  
Qualité : SCOM Est Vendéen - 2eme  
Vice-Président

Christian GUENION